

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue par visioconférence, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Nathalie MEUNIER | 5. David WILSON |
| 3. Sophie BRASIOLA | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENT :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, directeur général et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 6 et 15 décembre
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

5. Acceptation des comptes à payer
6. Rapports des salaires nets – 2021-12
7. Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi – Adoption du budget 2022
8. Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est - Adoption du budget 2022
9. Règlement 2021-636 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2022 – Adoption

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

- Appui de la Municipalité à la demande de financement de Bleu Massawippi pour le projet
10. STOP MOULE ZÉBRÉE déposé dans le cadre du programme ÉCOACTION d'Environnement et Changements Climatiques Canada

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. Politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables

SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Règlement 2021-637 – Règlement uniformisé sur la prévention des incendies – Adoption

VARIA

13. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
14. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

2022-01-10.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2022-01-10.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 6 ET 15 DÉCEMBRE 2021

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE les procès-verbaux de la séance régulière du conseil tenu le 6 décembre 2021 et des séances extraordinaires tenus le 15 décembre soient adoptés.

ADOPTÉ

2022-01-10.03 INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La Mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Masques aux endroits publics
- Comités du conseil
- Mise à jour - Écoroute
- Session de travail pour la Marina
- Travail à distance

2022-01-10.04 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS

2022-01-10.05 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

MOI, NATHALIE MEUNIER , PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 10 janvier 2022 par le Service de trésorerie, au montant de 200 998.83 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

RÉUNION DU : 10 janvier 2022
MEETING OF : January 10, 2022

Déposé : 2022-01-10
Submit : 10-01-2022

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE COATICOOK			
ENFOUISSEMENT & REDEVANCE (CONTENEURS)		22962	3 382,25 \$
ENFOUISSEMENT & REDEVANCE (CONTENEURS)		22968	117,24 \$
ENFOUISSEMENT & REDEVANCE (CONTENEURS)		22973	529,13 \$
COMPOST		23042	29,90 \$
COMPOST		23047	239,20 \$
COMPOST		23055	247,00 \$
ENFOUISSEMENT & REDEVANCES		23082	160,81 \$
ENFOUISSEMENT & REDEVANCES		23092	1 021,94 \$
COMPOST		23158	23,40 \$
COMPOST		23193	171,60 \$
		TOTAL	5 922,47 \$
SEL WARWICK			
SEL DE DÉGLAÇAGE		211026	3 994,86 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE		211143	8 140,26 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE		211843	7 843,61 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE		212162	8 381,16 \$
		TOTAL	28 359,89 \$
			Taxes Incluses
REVENU CANADA			
REMISE DE L'EMPLOYEUR NOVEMBRE 2022			5 922,41 \$
		TOTAL	5 922,41 \$
REVENU QUÉBEC			
REMISES DE L'EMPLOYEUR NOVEMBRE 2022			13 794,58 \$
		TOTAL	13 794,58 \$
REAGAN SHELDON			
ENTRETIEN ET DÉMARRAGE DE LA PATINOIRE		234	7 205,48 \$
		TOTAL	7 205,48 \$
			Taxes Incluses
RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST			
QUOTE PART 1/4		214	21 431,25 \$
		TOTAL	21 431,25 \$
HYDRO-QUÉBEC			
RÉGIE INCENDIE - CRÉDIT RÉVISION ANNUELLE		634302 412492	(524,54) \$
RÉGIE INCENDIE		710902 858682	236,15 \$
RÉGIE INCENDIE		719002 843308	236,15 \$
PLAGE PLEASANT VIEW		640602 441544	54,30 \$
POMPE EGOUT 2		640602 441545	84,72 \$
SURPRESSEUR AQUEUDUC (MASSAWIPPI)		640602 441546	45,53 \$
SURPRESSEUR AQUEUDUC (SHERBROOKE)		647802 421782	645,25 \$
SAPIN DE NOËL		647802 421784	28,24 \$
USINE D'ÉPURATION		647802 421783	3 510,87 \$
ECLAIRAGE GÉNÉRAL		626202 473543	1 280,79 \$
STATIONNEMENT		635202 461612	38,31 \$
RÉGIE INCENDIE		721802 852517	183,91 \$
POMPE EGOUT 1		619002 765699	515,54 \$
DREAMLAND PARK		679302 328644	60,86 \$
TOILETTES PUBLIQUES (KIOSQUE)		679302 328641	524,24 \$
POMPE EGOUT 5		679302 328643	77,55 \$
POMPE EGOUT 6		679302 328645	108,00 \$
QUAI MUNICIPAL		679302 328642	119,37 \$
ÉGOUT MOTEUR (POTEAU)		651402 424401	25,84 \$
STATION POMPAGE (MAGOG)		641502 703682	215,15 \$
		TOTAL	7 466,23 \$
			Taxes Incluses
MÉCANIQUE TDR			
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		2476	145,35 \$
INSTALLATION SABLEUSE (V23)		2538	3 591,02 \$
ENT. VÉHICULE VOIRIE		2550	258,18 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10006	326,07 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10020	330,56 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10028	330,56 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10029	190,12 \$
ENT. VÉHICULE VOIRIE		10065	132,22 \$
ENT. VÉHICULE VOIRIE		10070	1 722,19 \$
ENT. VÉHICULE VOIRIE		10097	204,71 \$
		TOTAL	7 230,96 \$
			Taxes Incluses
TI-BRIN CONSTRUCTION			
RÉP. TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE		988778	36 941,47 \$
		TOTAL	36 941,47 \$
			Taxes Incluses
LUMIÈRES FESTIVES			
LUMIÈRES SAPIN PARC DREAMLAND		202170	5 518,81 \$
		TOTAL	5 518,81 \$
			Taxes Incluses
LES ENTREPRISES ALAIN PRÉFONTAINE			
ENT. RUES - ABRASIF		78636	668,04 \$
ENT. RUES - ABRASIF		78637	427,74 \$
ENT. RUES - ABRASIF		78638	1 842,12 \$
ENT. RUES - ABRASIF		78639	2 265,68 \$
ENT. RUES - ABRASIF		78640	426,51 \$
ENT. RUES - ABRASIF		78641	601,60 \$
ABRASIF - TRAVAUX DE MISE EN PILE		78648	1 368,20 \$
		TOTAL	7 599,89 \$
			Taxes Incluses
L'EXCELLENCE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE			
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		47766	2 261,35 \$
LOCATION MACHINERIE - BRIS AQUEUDUC		47765	1 662,03 \$
LOCATION MACHINERIE - AQUEUDUC, EGOUT & ENT. CHEMIN		47764	7 133,41 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		47763	163,22 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		47762	614,68 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		47761	675,56 \$
REP. HYDRAULIQUE KUBOTA		47968	74,85 \$
		TOTAL	12 585,10 \$
			Taxes Incluses
SANI ESTRIE			
COLLECTES DE DÉCEMBRE		SE-111056	8 810,38 \$
CONTENEURS		SE-111513	609,37 \$
COLLECTE COMPOST 24 DÉCEMBRE		SE-111426	143,72 \$
		TOTAL	9 563,47 \$
			Taxes Incluses
GRAND TOTAL			169 542,03 \$

PRC

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

2022-01-10.06

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2021-12

ÉLUS	10 040.17 \$
PERMANENTS	41 752.16 \$
TOTAL	51 792.33 \$

2022-01-10.07

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI – ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a présenté son budget 2022 aux municipalités membres ledit budget se chiffrant à un montant de 108 240 \$ (excluant le budget relié à la plage);

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2022 présenté par la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi se chiffrant à 108 240 \$ (excluant le budget relié à la plage), la quote-part de North Hatley étant de 21 648 \$.

ADOPTÉ

2022-01-10.08

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST - ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est a présenté son budget pour l'année 2022, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 608 232 \$;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2022 présenté par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, se chiffrant à 1 608 232 \$, la quote-part de North Hatley étant fixée à 85 725 \$

ADOPTÉ

2022-01-10.09

RÈGLEMENT 2021-636 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2022 – ADOPTION

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 15 décembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2021-636 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2022 » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-01-10.10

APPUI DE LA MUNICIPALITÉ À LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE BLEU MASSAWIPPI POUR LE PROJET STOP MOULE ZÉBRÉE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉCOACTION D'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES CANADA

ATTENDU l'annonce de la présence de la moule zébrée dans le lac Massawippi;

ATTENDU que le lac Massawippi est un réservoir d'eau douce très important, irremplaçable pour la municipalité et pour l'ensemble de la région;

ATTENDU les travaux de Bleu Massawippi, les expertises, l'état de la situation et le plan d'action sur 10 mois de Bleu Massawippi présenté aux membres du conseil du Parc régional

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

le 21 novembre dernier ainsi que les autres présentations publiques et publications que l'organisme a tenues;

ATTENDU la résolution du Parc régional Massawippi no 21.11.29.06;

ATTENDU que le projet STOP MOULE ZÉBRÉE mentionné en titre est conforme aux plans exposés tant au niveau des actions que des budgets et des échéanciers;

ATTENDU que la Municipalité s'est engagée sur le plan financier à contribuer à ce projet pour une somme de 5 000 \$ pour l'année 2022 en tenant compte de la nécessité d'investissements publics au niveau fédéral;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adhérer aux objectifs de ce projet et de l'appuyer;

MOI, ANDREW J PELLETIER , PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley appuie le projet **STOP MOULE ZÉBRÉE** et entérine son engagement du 21 novembre d'y contribuer pour la somme de 5 000 \$ via le Parc régional Massawippi

ADOPTÉ

2022-01-10.11

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

ATTENDU que la Municipalité du Village de North Hatley ne possède pas de politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables;

ATTENDU QU'il y a lieu de promouvoir l'utilisation de produits hygiéniques réutilisables afin de diminuer la quantité de matières envoyées vers les sites d'enfouissement, de soutenir la préservation de l'environnement et d'accroître le développement durable;

MOI, SOPHIE BRASIOLA , PROPOSE

QUE les citoyens dont la résidence principale se trouve sur le territoire de la municipalité de North Hatley peuvent se prévaloir d'une aide financière pour l'achat de couches lavables selon les conditions suivantes:

(CONDITIONS GÉNÉRALES)

- Preuve de résidence permanente
- Preuve de naissance de l'enfant
- Une seule allocation par enfant
- Preuve d'achat présentée 3 mois de l'achat
- 100,00\$ maximum par enfant par année

ADOPTÉE

2022-01-10.12

RÈGLEMENT 2021-637 – RÈGLEMENT UNIFORMISÉ SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES – ADOPTION

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 6 décembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « règlement 2021-637 – règlement uniformisé sur la prévention des incendies » soit adopté.

ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

2022-01-10.13

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
NICOLE BENOIT	<p>Q. Nous utilisons des petits bacs noirs et brun pour les vidanges et le compost. Nos « déchets » sont minimum car presque tout va au recyclage. Le mode de ramassage mécanique des bacs par le camion abime nos petits bacs. La municipalité n'offre plus la possibilité de les remplacer.</p> <p>D'une part, les bacs ne sont pas très décoratifs et si notre utilisation est minimum car nous sommes une très petite famille, pourquoi ne pas les rendre disponibles à nouveau?</p> <p>D'autre part, si le ramasseur de bac les abime, ne devrait-il pas en prendre la responsabilité et les réparer ou les remplacer par le même format.</p> <p>Je sais que d'autres municipalités les utilise avec satisfaction, pourquoi pas North Hatley?</p>
	<p>R. Traité lors d'une prochaine séance</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. Concerning the stop-sign going uphill on chemin Massawippi at corner of Woodward:</p> <p>I would suggest that this stop sign be removed or at least covered up in winter.</p> <p>It serves no useful purpose, with Woodward now being one-way down.</p> <p>And it can be a problem when road conditions are poor and cars have poor traction to restart the hill-climb.</p> <p>The stop-sign on the downhill lane is of definite benefit to slow down traffic, in all seasons.</p> <p>A good example of this has been in place for several years in Waterville, corner of rue Principale Sud and Bellevue.</p>
	<p>R. We agree with this statement, and will put in place a pilot project this winter to cover the stop sign going up Massawippi, since it is difficult for cars to start again from that stop-sign. The one coming down must stay, for safety.</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. An additional suggestion which would help to slow downhill traffic on chemin Sherbrooke would be a stop-sign for downhill traffic at the corner of Merrill or Reed. Or possibly two stops, one at Reed and a second at School Street, would work well.</p>
	<p>R. We have discussed this and we agree that on Sherbrooke hill it's a good idea to put another stop sign but have not had a chance to decide where it should be placed. We will look at that issue over the course of this winter.</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. How soon does the municipality plan to form a committee to tackle outdated or inadequate building rules and regulations?</p>
	<p>R. There is an amount put aside in this year's budget for this exact subject. A specialized firm will be given the contract to do it and will make propositions to the council. From there, the public will be informed before making the needed changes.</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. Will this committee's mandate include exploring new approaches to development, focussed for example on affordable housing, smaller homes on smaller lots, other models of housing (terraced, duplexes, triplexes, etc)?</p>
	<p>R. I can tell you that all possibilities are on the table for this council. The council will be appointed to their committees next week. An invitation will also be sent out to the public to have them send in their application if they are interested in joining a committee.</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

MICHAEL GRAYSON	Q.	Will the Town look for ways to promote or implement constructive use of serviced land that is sitting idle or underused at present?
	R.	We are open to explore all topics as a council.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Will the Town look for alternative sites for the municipal garage, one such option being at the sewage treatment site (subject to an arrangement with the Canton)?
	R.	I can tell you that this has been brought up with previous councils and was never very well received. However, note that the question is on the agenda for when we meet with the new Mayor of the Canton.
LINDA LABRECQUE	Q.	Considérant qu'il y a des conduites d'égout municipal non-conforme et brisées situé en bordure du lac au 2160 chemin du Lac, la municipalité entend faire quoi pour remédier à la situation? Est-ce que la ville va remplacer les conduites ou l'installer dans la rue?
	R.	Étant donné que le dossier est actuellement devant les tribunaux, il a été commandé par notre avocat de ne pas se prononcer sur le déplacement ou le remplacement des conduites dans la rue. Nous avons eu une discussion téléphonique le 17 décembre dernier, où j'ai expliqué qu'il y avait un plan d'action qui a été soumis et accepté par le ministère de l'environnement. Nous procéderons donc avec ce plan d'action là. Tout ce qui concerne le reste des questions, nous allons tout simplement nous référer à l'avocat de la municipalité.
LINDA LABRECQUE	Q.	Est-ce que la ville entend décontaminer le site où des rejets d'eaux usées ont coulés dans le sol?
	R.	Pas de commentaire
LINDA LABRECQUE	Q.	Est-ce que ce sont les citoyens de North Hatley qui paieront pour mettre conforme (conduites d'égout) qui dessert les citoyens du Canton de Hatley?
	R.	Pas de commentaire.
DOMINIQUE FREMINET	Q.	Depuis quelques mois nous résidons sur le chemin de la rivière juste en face de la patinoire ,qui est très achalandée , mais je me demande qui contrôle les projecteurs pour éclairer la patinoire . Habituellement les projecteurs s'éteignent vers 22h00 (couvre-feu oblige?)mais pourquoi ils se rallument en pleine nuit (2h00 ou 3h00) et ce jusqu'au petit matin? Il me semble qu'il serai sage de tenir ça fermer pour économie d'énergie et d'argent ainsi que de respecter le protocole du ciel étoilé..
	R.	On a des programmations sur les lumières qui les éteignent à 22h comme convenu. En pleine nuit, c'est à ce moment là que l'entretien de la patinoire se fait, donc il est possible qu'il doive avoir besoin de la lumière pour ses travaux. Nous allons s'assurer avec le fournisseur qu'il ferme les lumières quand qu'il a terminées.
DOMINIQUE FREMINET	Q.	Certain jour l'eau du robinet à vraiment une très mauvaise odeur tant que olfactive que gustative, pourquoi? Il me semble que l'usine de filtration est à la fine pointe de la technologie...
	R.	On a eu une rencontre avec les opérateurs de l'usine en décembre dernier. Il y a eu des odeurs de chlore et il y a des travaux qui se font dans ce sens-là depuis le mois de décembre. La rencontre de la RIEM est prévu le 20 janvier prochain et nous allons avoir plus de réponses.
DOMINIQUE FREMINET	Q.	Dernière question ,combien y a-t-il de commerces "légaux" répertoriés sur le territoire de North Hatley? Et combien de AB&B non légaux si c'est possible de le savoir..?
	R.	Sur la question du nombre des commerces légaux, on ne peut malheureusement pas répondre. On n'a pas le nombre exact puisqu'on a beaucoup de commerces qui sont ouverts à temps partielle. Quand que l'administration voit une situation qui ne rencontre pas les règlements concernant la location, l'inspecteur l'apporte au ministère de revenu du QC. Nous ne recevons pas de suite. Nous vous invitons à contacter le ministère de revenu du QC pour dénoncer les situations de ce genre. C'est en travaillant ensemble qu'on peut résoudre ce problème.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
10 JANVIER 2022**

LINDA LABRECQUE WILLIAM DOWNEY	Q.	We find it unfortunate that you guys aren't taking this matter seriously. You have a leaking pipe and we aren't getting answers. Your lawyer is not answering calls or letters within the appropriate time frame.
	R.	Une séance du conseil n'est pas une période de débat. Nous sommes présentement en période de question. Vous pourrez m'envoyer un courriel pour prendre rendez-vous pour en discuter davantage.
ALEXANDRA REID	Q.	I respectfully dissagree with M Grayson. If the stop sign is taken out, people will be flying up Massawippi. Please reconsider your decision to remove it.
	R.	It's going to be difficult to please everyone. That is why we are going to try this pilot project, and see how it goes.
NICOLE BENOIT	Q.	J'ai vu un documentaire qui disait que les sacs compostables n'étaient pas acceptés par tout le monde. . Sani-Estrie son-t-ils capable des prendre? S'ils ne sont pas capables, ce serait très important que les citoyens sachent qu'ils ne peuvent pas en utiliser.
	R.	Nous allons nous informer à ce sujet.

2022-01-10.14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 51 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, MICHEL DESROSIERS, propose que la séance soit levée et fermée.

Marcella Davis Gerrish
Mairesse

Benoit Tremblay
Directeur général et Secrétaire-trésorier

Je, MARCELLA DAVIS GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.